Calendrier

Lancement officiel du concours : Lundi 16 novembre 2015

Inscription des équipes : jusqu'au Vendredi 15 janvier 2016

Retour des productions : jusqu'au Mercredi 27 avril 2016

Jury de validation des projets : Mercredi 4 mai 2016
Le jury examine les productions dans chacun des trois niveaux (collèges, lycées et post-bac) et pour le niveau collège dans chacune des catégories.
Il valide la conformité du projet, au regard du règlement.

Jury final et manifestation de remise des prix : Jeudi 26 mai 2016
Les équipes sont invitées à soutenir devant un jury leur projet. **La qualité de présentation** des actions mises en œuvre est un élément important permettant de départager les équipes pour l'attribution des différents prix. Une cérémonie de remise des prix est organisée par les différents partenaires à laquelle sont invitées les différentes équipes ayant concouru au cours de l'année.

Les prix

Les partenaires s'associent pour remettre aux équipes lauréates et à leurs établissements des prix sous forme de chèques-cadeaux.

Règlement et inscription

Le règlement ainsi que le **document d'inscription** sont à télécharger à l'adresse :
http://www.ac-dijon.fr/pid30021/challenge-innov-bourgogne.html

Un **compte-rendu** des sessions précédentes et le **rapport du jury** sont également consultables

académie Dijon
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

afim

Union des Industries et Métiers de la Métallurgie

Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle de Bourgogne

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
DIRECTION RÉGIONALE BOURGOGNE

ARDIE BOURGOGNE
AGENCE RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT DE L'INNOVATION ET DE L'ÉCONOMIE

ALLIZÉ-PLASTURGIE BOURGOGNE

EDF

Réalisation : GIP-FTLV de BOURGOGNE - 09-2015

Un concours accessible à tous,
pour découvrir l'entreprise et les métiers

Challenge Innov ' Bourgogne 2016

Pour tout renseignement
Conseil Relation École Entreprise - cree@ac-dijon.fr
http://www.ac-dijon.fr/pid29616/partenariat-ecole-entreprise.html

Un concours, trois principes

Promotion des partenariats école-entreprise

Il s'agit de mettre en lumière et de promouvoir des exemples de collaborations réussies entre des élèves et/ou des étudiants, des entreprises ou des établissements de recherche.

Participation en fonction du niveau de formation

Ce concours s'adresse aux collégiens, aux lycéens, aux étudiants (CPGE, BTS, IUT, Université ou École d'ingénieurs) et aux apprentis qui concourent dans l'un des **trois niveaux** associés à la formation ou au diplôme préparé :

- **Collège** → découverte
- **Lycée** → exploration
- **Post Baccalauréat** → projet réalisé dans le cadre du partenariat

Pour un niveau donné, dans un souci de plus grande équité, l'évaluation de la production des équipes se fera sur des critères spécifiques au niveau.

Intégration aux parcours de formation

Le travail réalisé pour ce concours s'appuie sur :

- **les enseignements dispensés** dans chacun des niveaux de formation
- **les actions de découverte des métiers et des formations** au collège et au lycée.

La production attendue

La production attendue de l'équipe consiste en une **présentation multimédia** relatant l'action menée dans le cadre du partenariat pour découvrir une entreprise et des métiers.
Cette présentation devra mettre en évidence les objectifs suivants :

- Découvrir un secteur d'activité, une entreprise, des métiers
- Valoriser la démarche environnementale
- Mettre en avant l'innovation d'un produit, d'une organisation, etc.

Le support multimédia est un outil de communication **accessible à d'autres élèves**. Il doit leur permettre de découvrir des parcours de formation à travers la présentation de métiers ou de modalités d'enseignement particulières : projet technique, mise en œuvre de démarche scientifique ou technique, alternance, …
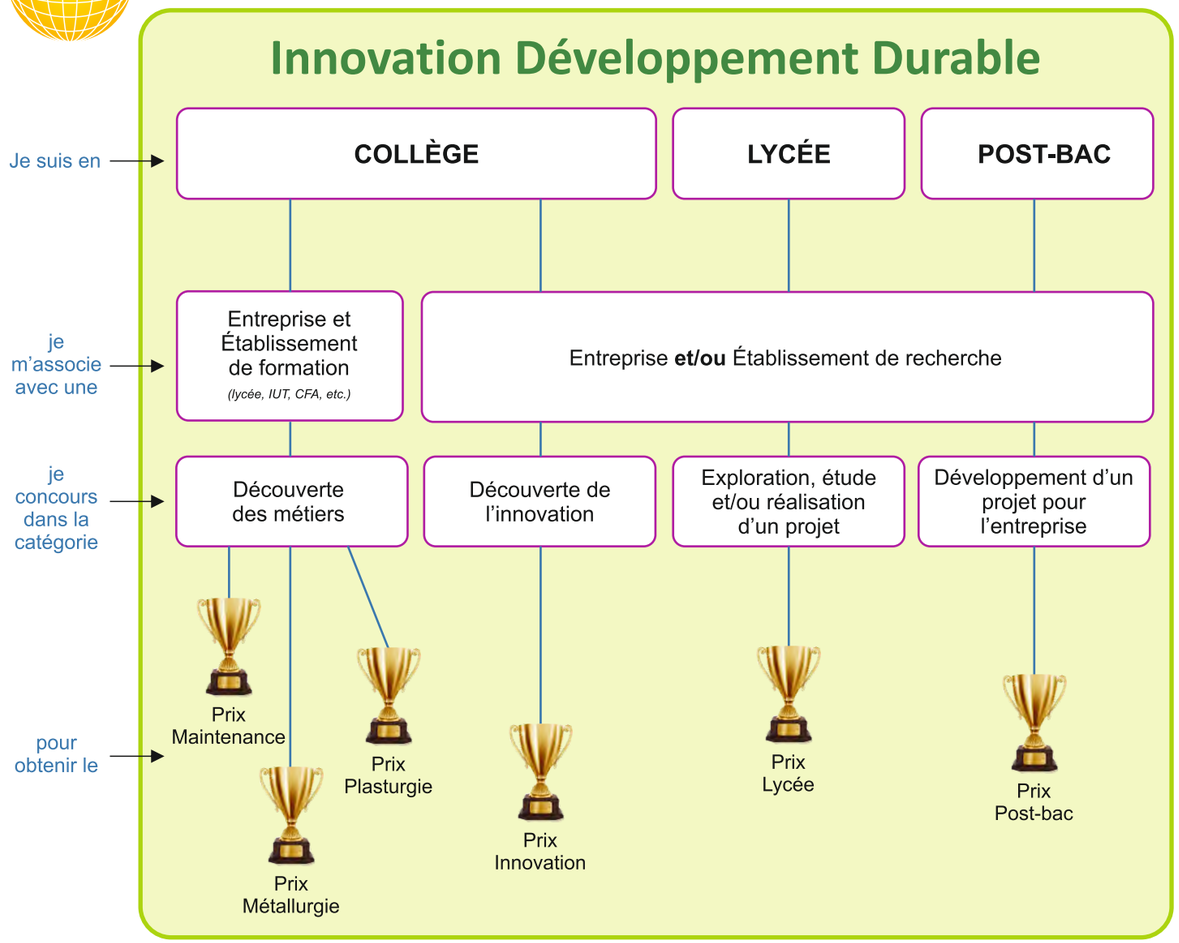
Modalités de participation